Université de Poitiers

Faculté de Médecine et de Pharmacie

École de Sages-Femmes de Poitiers

La Parentalité étudiante

Place des étudiants-parents à l'Université de Poitiers

Mémoire soutenu le 30 Septembre 2020

Par : Mme Audrey Bouchet--Modiano

Née le 23 septembre 1996

En vue de l'obtention du Diplôme d'État de Sage-Femme

2020

COMPOSITION DU JURY

Président : Madame DEPARIS, sage-femme enseignante

Membres : Madame BLIN, sage-femme et Madame POUPARD, sage-femme enseignante

Directeur de mémoire : Delphine Le Bihan, psychologue.

Université de Poitiers

Faculté de Médecine et de Pharmacie

École de Sages-Femmes de Poitiers

La Parentalité étudiante

Place des étudiants-parents à l'Université de Poitiers

Mémoire présenté par

Mme Audrey Bouchet--Modiano

Née le 23 septembre 1996

En vue de l'obtention du Diplôme d'État de Sage-Femme

2020

Directrice de mémoire : Delphine Le Bihan, psychologue.

REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier particulièrement,

Mme Delphine Le Bihan, psychologue, ma directrice de mémoire pour ses conseils et son soutien tout au long de la mise en œuvre du mémoire.

Mme Sylvie Guinot, directrice de l'école de sage-femme, sage-femme enseignante référente et directrice de l'école de sage-femme, pour sa bienveillance, son oreille attentive, sa disponibilité et son dévouement.

Toutes les sages-femmes enseignantes de l'école de sage-femme de Poitiers pour leur aide et leur écoute tout au long de notre cursus.

Mme Isabelle Guérineau, déléguée à la protection des données, pour son aide dans l'élaboration du questionnaire en vue du passage en *commission des instances de régulation de la diffusion d'enquêtes.*

Tous les étudiants de l'Université de Poitiers ayant pris le temps de répondre à mon questionnaire, sans qui ce travail n'aurait été possible.

Ma famille et mes proches pour leur soutien, leurs encouragements et tout leur amour. Et plus particulièrement à mon époux pour ses nombreuses relectures, ses critiques avisées et son expertise.

Mes camarades de promotion, pour tout ce qu'elles m'ont apporté pendant ces quatre années d'école de sage-femme pleines d'amour et de rires. Et plus particulièrement à Florie, Élise, Cloé et Agathe, quatre jeunes femmes merveilleuses.

TABLE DES MATIÈRES

I.PRÉSENTATION DU SUJET 5

II. MÉTHODOLOGIE 8
II-1 Objectifs 8
II-2 Schéma d'étude 8
II-3 Durée d'étude 8
II-4 Population 8
II-4-1 Critères d'inclusion 8
II-4-2 Critères de non-inclusion 8
II-4-3 Critère d'exclusion 9
II-4-4 Données collectées 9
II-5 Mode de collecte des données 10
II-6 Aspect éthiques et règlementaires 11

III. RÉSULTATS 12
III-1 Étudiants non-parents 14
III-1-1 Connaissance d'aides spécifiques 14
III-1-2 Impact de la parentalité et vie étudiante 15
III-1-3 Projection des étudiants non-parents dans un projet de grossesse durant leurs études 17
III-1-4 Entourage des étudiants non-parents et avis sur la parentalité étudiante 17
III-1-5 Expression libre des freins et suggestions liées à la parentalité étudiante 18
III-2 Étudiants-parents 19
III-2-1 Parité et gestité 19
III-2-2 Lieu de vie 19
III-2-3 Âge et moyens de garde des enfants 19
III-2-4 Arrêts et reprises d'études 20
III-2-5 Modifications de comportements 20
III-2-6 Complexification du statut d'étudiant-parent 21
III-2-6 Résume d'une journée type d'étudiant-parent 22
III-2-7 Motivation et création du lien 22
III-2-8 Utilisation des services de l'université 23

IV. DISCUSSION 24
IV-1 Principaux résultats 24
IV-2 Cohérence interne 25
IV-2-1 Faiblesses et biais de l'étude 25
IV-2-2 Forces de l'étude 25
IV-3 Cohérence externe 26
IV-4 Propositions et perspectives d'ouvertures 29

V. CONCLUSION 31

VI. BIBLIOGRAPHIE 32

VII. ANNEXES 34

I. PRÉSENTATION DU SUJET

De nombreuses personnes entretiennent aujourd'hui un rapport aux études non traditionnel, ce dont témoignent notamment trois réalités étudiantes : les études à temps partiel, les retours aux études après une interruption plus ou moins longue et la parentalité étudiante (1).

La massification des études supérieures a entraîné un allongement de la jeunesse. Le franchissement des autres étapes du passage à l'âge adulte est de plus en plus retardé (chronologiquement : départ du foyer familial, vie en couple, premier emploi, premier enfant) (5). L'âge moyen des femmes en France à la naissance de leur premier enfant s'élève actuellement à 28,5 ans, âge qui a reculé de 4,5 ans en à peine 40 ans (3).

Dans le monde et en France, le nombre de parents poursuivant des études risque de croître avec le rehaussement des exigences de scolarisation et la valorisation de la formation tout au long de la vie (1). C'est pourquoi il devient important de leur donner une place au sein des universités.

Les données sur les étudiants-parents sont encore très insuffisantes en France par l'absence de statut spécifique de « parent » pour ces étudiants et d'une législation inexistante à leur égard.

La majeure partie des données trouvées sont des études menées au Québec et aux États-Unis du fait de la reconnaissance du statut de « parenting-student ». Cette situation de parent-étudiant est aussi plus courante qu'en France, comme par exemple chez les personnes nouvellement inscrites en 2006 au sein du réseau de l'Université du Québec, où il y avait 23 % des personnes qui avaient des responsabilités parentales (1). Aux États-Unis, toute une section d'articles dans le code de l'éducation règlementent les droits des étudiants attendant un enfant (concernant les absences, l'interdiction d'être exclu de cours à cause de rendez-vous de grossesse, d'avoir une suppression de leurs bourses d'études …) (7). Dans certaines universités européennes, telle que Fribourg en Allemagne, des possibilités d'accès à des allègements d'emplois du temps, des autorisations d'absence ou encore des crèches avec des places réservées au sein du campus sont possibles (8). En France, dans les grandes universités comme à Caen, Paris, Lyon, Toulouse, Dijon et Lille, le système de crèches commence à apparaitre (9). Il permet de garder les enfants des étudiants-parents sur leur temps d'apprentissage. Mais ces dispositifs sont encore trop peu développés pour permettre à tous les étudiants-parents d'en

bénéficier. En effet, en 2010, il y avait 5% des étudiants avec un enfant à charge pendant leurs études (2). Cette population est souvent passée sous silence du fait de leur sous-représentation pourtant ces étudiants sont confrontés à de nombreuses problématiques. Que ce soit lors de leur formation initiale ou d'une reprise d'étude, le nombre de jeunes femmes mères est supérieur à celui des hommes pères (5% contre 3,8%). Cette différence, pour les chercheurs, tient à l'âge moyen à l'arrivée du premier enfant (qui est de 28,5 ans pour les femmes (3) et de deux ans plus tard chez les hommes) et au fait que certains étudiants peuvent ignorer leur paternité. Ils notent par ailleurs que ce chiffre, peu importe le sexe, est l'un des plus faibles d'Europe (4).

Les enfants d'étudiants-parents vivent majoritairement avec leur mère : 82% des étudiantes contre 64% des étudiants déclarent résider avec leur(s) enfant(s) durant une semaine normale de cours. Et pour 25% des mères (contre 10% des pères), avoir un ou des enfants perturbe « beaucoup » le déroulement de leurs études (4). Elles sont aussi 25% à affirmer que le fait d'avoir un enfant les a conduites à interrompre leurs études pendant au moins six mois. Les principales causes de cet arrêt d'études étant l'envie de se consacrer à leur enfant, la difficulté à concilier les études et la vie personnelle ou encore la nécessité d'ordre matériel (4). La grande majorité de ces mères étudiantes témoignent de regards, de remarques et de réactions négatives à leur égard, liées à leur âge et à leur statut (étudiantes) (5). Ces étudiants-parents pour la majeure partie vivent en couple en étant mariés ou pacsés (60%), seulement 19% sont célibataires (6).

Pour l'administration française, la catégorie « étudiant-parent » n'existe pas. Aucun statut n'est prévu pour ces personnes. La possibilité de combiner un rôle parental et un statut étudiant est très peu envisagé. Au quotidien, on ne s'adresse jamais au « étudiant-parent » comme à un tout : c'est soit la mère/père, soit l'étudiant(e). Peu de mesures sont prises en leur faveur, aucune brochure ne s'adresse à eux et il est extrêmement rare de trouver des articles scientifiques traitant de ce sujet. Le congé maternité est inexistant lorsqu'on est étudiant. En pratique, rien n'assure à l'étudiante de pouvoir s'arrêter un peu avant ou après la naissance de son enfant. En effet, le congé maternité a été créé pour les femmes qui travaillent, qui ont déjà été salariées avant d'avoir leur enfant. Or la plupart des étudiantes ne sont pas salariées pendant leurs études. De plus, l'université n'est pas tenue de donner un temps de repos à l'étudiante qui va (ou a) accouché (10).

D'un point de vue législatif, il y a seulement une ébauche de projet concernant les étudiants-parents intitulé « Aménagement des parcours pour les étudiant-e-s jeunes parents » dans le Plan d'action du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche traitant de

l'égalité entre les hommes et les femmes (11). Au Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS), il y a uniquement une mesure pour les mères étudiantes qui consiste à accorder aux mères boursières une année de plus de bourse si elles ont connu un « échec » lié à leur maternité (12).

À Poitiers, à la rentrée 2017, 712 étudiantes et étudiants de l'Université de Poitiers (UP) ont déclaré avoir un ou plusieurs enfants, soit 2,5 % de l'effectif total. Il existe une possibilité de mise en place d'un Contrat d'Aménagement d'Études (CAE) qui peut être conclu entre l'étudiant et le directeur de la composante en cas de grossesse ou d'étudiant ayant aussi le statut de « chargé(e) de famille » (13). Il y a près d'un an, un collectif d'étudiants-parents a vu le jour au sein du Campus. Ce dernier a pour but de créer des temps mensuels de rencontres et d'échanges entre étudiants ayant des obligations parentales. Lors de ces rencontres, les participants élaborent des projets tels que la mise en place d'une crèche au sein de l'UP ou encore la création d'un statut de parent-étudiant. Un travail soutenu par le Bureau de la Vie Étudiante (BVE) de l'Université de Poitiers. Dans ce projet de statut il y a par exemple : la reconnaissance de certains jours d'absence comme des jours excusés (avec justificatif) pour ne pas être considéré comme démissionnaire ou malade. Il est question des jours tels que : l'accouchement, les 3 échographies prénatales, les 7 rendez-vous de préparation à la naissance, un congé paternité (11 jours), un congé maternité (12 semaines) ou encore des congés enfant malade (16 demi-journées). Cela permettrait à l'étudiant(e) d'avoir une facilité pour rattraper les cours auprès des équipes pédagogiques (14). Ce projet a été présenté à la Commission de la Formation et la Vie Universitaire (CFVU) le 8 novembre 2018 et accepté.

À la suite de ces différents constats, cette étude a pour but de définir les connaissances des étudiants non-parents sur le double statut d'étudiant-parent pour les confronter aux problématiques rencontrées par les étudiants ayant des responsabilités parentales.

II. MÉTHODOLOGIE

II-1 Objectifs

L'objectif principal de cette étude est d'évaluer la connaissance des aides et des droits des étudiants-parents par les étudiants de l'UP et ainsi que d'établir un état des lieux sur la perception qu'ils ont de ce double statut.

Le second objectif est de mesurer l'impact des études sur le rôle de parents ainsi que le ressenti sur leur propre parentalité pendant les études supérieures des étudiants ayant des responsabilités parentales.

Cette étude pourrait aider à mener une réflexion sur la prise en charge des étudiants-parents par les professionnels de santé et notamment les sages-femmes ainsi que donner des pistes pour l'Université de Poitiers quant à la création de documents d'information à l'intention de ce public.

II-2 Schéma d'étude

Il s'agit d'une étude observationnelle, descriptive, quantitative et monocentrique au sein de l'Université de Poitiers.

Elle s'est déroulée par diffusion de questionnaires à tous les étudiants inscrits à l'université de Poitiers pour la rentrée scolaire 2019 via la boîte mail universitaire (par une liste de diffusion contenant 31 257 destinataires).

II-3 Durée d'étude

Le recueil des données s'est effectué au cours de l'année scolaire 2019/2020 de novembre 2019 jusqu'en janvier 2020 sans relance (consigne donnée par l'Université de Poitiers).

II-4 Population

Cette étude s'est adressée à tous les étudiants de l'Université de Poitiers puis, dans un second temps, aux étudiants ayant déjà un enfant/une grossesse au moins.

II-4-1 Critères d'inclusion

- être étudiant(e)

- être inscrite dans une des formations proposées par l'Université de Poitiers

II-4-2 Critères de non-inclusion

- ne pas être étudiant(e)

- ne pas être inscrit dans une formation proposée par l'Université de Poitiers

- étudier dans une université autre que celle de Poitiers

II-4-3 Critère d'exclusion
- toute personne refusant le traitement et la diffusion de leurs données.

II-4-4 Données collectées

Cette étude a porté dans un premier temps sur les caractéristiques socio-démographiques des étudiants (parents ou non) en déterminant :

- Le sexe,

- La tranche d'âge,

- Le statut marital,

- La composante universitaire,

- L'année de diplôme préparé,

- Le statut de boursier/non boursier,

II-4-4.1 Critères de jugement
Pour les étudiants non parents, ont été déterminés :

- La connaissance d'aides spécifiques liées au statut d'étudiant-parent,

- Leur avis sur concernant l'impact des études sur la parentalité et inversement,

- Les éléments nécessaires pour se projeter dans un projet parental en parallèle des études.

Et en ce qui concerne la population des étudiants-parents :

- La gestité / la parité,

- Le désir de grossesse/enfant,

- Le nombre d'enfant(s) à charge et tranche d'âge,

Puis sur le déroulement de la grossesse et la parentalité en parallèle des études :

- L'arrêt / la reprise d'études,

- Les études à temps partiel,

- Les aménagements possibles pour le suivi des cours/examens pendant la grossesse,

- Les difficultés vécues pendant la grossesse et/ou liées au statut de parent qui seraient spécifiques au statut étudiant (indépendance, autonomie financière et matérielle, logement…),

- La motivation vis-à-vis des études,

- La création du lien mère/père-enfant,

- Les moyens de gardes nécessaires,

- La journée type du parent-étudiant,

- Les aides financières et/ou les accompagnements spécialisés nécessaires (financières, familiales, psychologique etc.)

II-5 Mode de collecte des données

Le questionnaire a été envoyé par mail universitaire à tous les étudiants, cherchant à obtenir des réponses auprès de tous et dans un second temps, auprès des étudiants-parents de l'université de Poitiers.

Les données ont été collectées par un questionnaire hébergé sur la plateforme Lime Survey. Il s'agit d'une plateforme sécurisée proposée par le service informatique de l'Université de Poitiers. Les réponses aux questionnaires ont été reportées dans un fichier Excel 1997-2003 qui a constitué la base de données. Les analyses statistiques ont été réalisées à l'aide du logiciel Épi Info 7 :

- Les variables qualitatives ont été décrites par l'effectif (n) et la proportion (%)
- Les variables quantitatives ont été décrites par la moyenne (m), l'écart type (ET) et l'étendue des observations [min-max].

Pour rechercher un lien entre deux variables quantitatives, selon les effectifs un test de Chi^2 ou un test de Fisher ont été utilisé. Le seuil de significativité était de 5 % (ou $p \leq 0,05$). Les résultats ont été arrondis à une décimale, selon les règles mathématiques établies.

II-6 Aspect éthiques et règlementaires

L'outil d'enquêtes Lime Survey, mis à disposition par l'Université de Poitiers permet d'effectuer des enquêtes dans le respect des normes de sécurité et confidentialité des données. Il offre la possibilité de diffuser des enquêtes sans invitation, c'est-à-dire adressé à une liste de diffusion générique. Il n'y a pas d'enregistrement des personnes ayant répondu ou pas, sans relance possible. L'enquête est strictement anonyme, ce qui a été mentionné dans le message de diffusion du questionnaire.

Ce questionnaire, avant sa diffusion, a été soumis à une validation auprès de *la commission des instances de régulation de la diffusion d'enquêtes de l'Université de Poitiers*. Cette commission a fixé les conditions de diffusion concernant le respect de la vie privée de et l'anonymat de chaque répondant. De ce fait, un grand nombre de questions n'avaient pas un caractère obligatoire de réponse ou encore ne sont indiquées que des tranches d'âges au lieu des âges précis par exemple. Tout ceci afin d'éviter la gestion de données sensibles pouvant mener à la reconnaissance des sujets lors de l'analyse des données.

Les données collectées sont traitées selon les recommandations de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et la loi « Informatique et Libertés ». Le retour du questionnaire complété par le sujet faisait office de consentement pour participer à l'étude.

III. RÉSULTATS

Figure 1: Diagramme de flux de sélection de la population

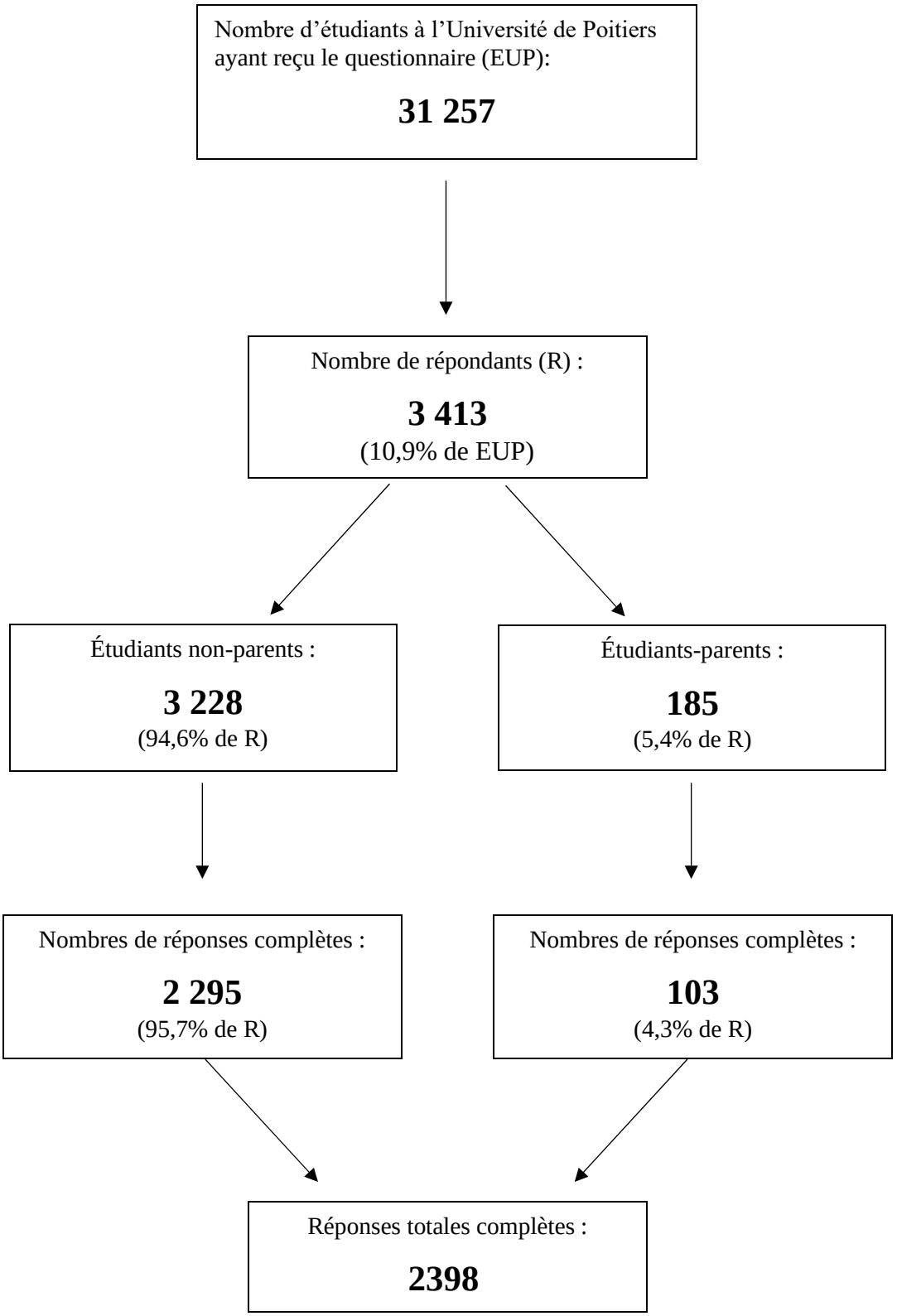

Tableau 1:Caractéristiques générales de la population

Caractéristiques	Étudiant non-Parent **n=2295** n (%)	Étudiant-Parent **n=103** n (%)	Total **n= 2398** n (%)
Sexe			
Féminin	1759 (76,6)	87 (84,5)	1846 (77)
Masculin	513 (23,1)	15 (14,6)	528 (22)
Non défini	5 (0,2)	1 (1)	6 (<1)
Âge			
Moins de 20 ans	858 (37,4)	3 (2,9)	861 (35,9)
Entre 20 et 28 ans	1377 (60)	42 (40,8)	1419 (59,2)
Plus de 28 ans	60 (2,6)	58 (56,3)	118 (4,9)
Statut			
En couple	1097 (47,8)	86 (83,5)	1183 (49,3)
Seul(e)	1190 (51,9)	17 (16,5)	1207 (50,3)
Ne souhaite pas répondre	8 (0,3)	/	8 (0,4)
Composante d'étude			
Science de la formation et de l'éducation	104 (4,5)	27 (26,2)	131 (5,5)
Science de la vie, du sport et de la santé	578 (25,2)	26 (25,2)	604 (25,2)
Sciences et technologies	288 (12,6)	5 (4,9)	293 (12,2)
Sciences humaines, lettres et art	797 (34,7)	26 (25,2)	823 (34,3)
Sciences juridiques, économique et de gestion	474 (20,7)	15 (14,6)	489 (20,4)
Ne souhaite pas répondre	54 (2,3)	4 (3,9)	58 (2,4)
Année de diplôme préparée			
1er Cycle (Licence	1411 (61,5)	28 (27,2)	1439 (60)
2e Cycle (Master)	713 (31,1)	54 (52,4)	767 (31,9)
3e Cycle (Doctorat)	164 (7,1)	20 (19,4)	184 (7,8)
Ne souhaite pas répondre	7 (0,3)	1 (1)	8 (0,3)
Bénéficiaire de bourse d'étude			
Boursier	1107 (48,2)	14 (13,6)	1121 (46,7)
Non Boursier	1188 (51,8)	89 (86,4)	1277 (53,3)

III-1 Étudiants non-parents

III-1-1 Connaissance d'aides spécifiques

Figure 2: Connaissances d'aides spécifiques pendant la grossesse

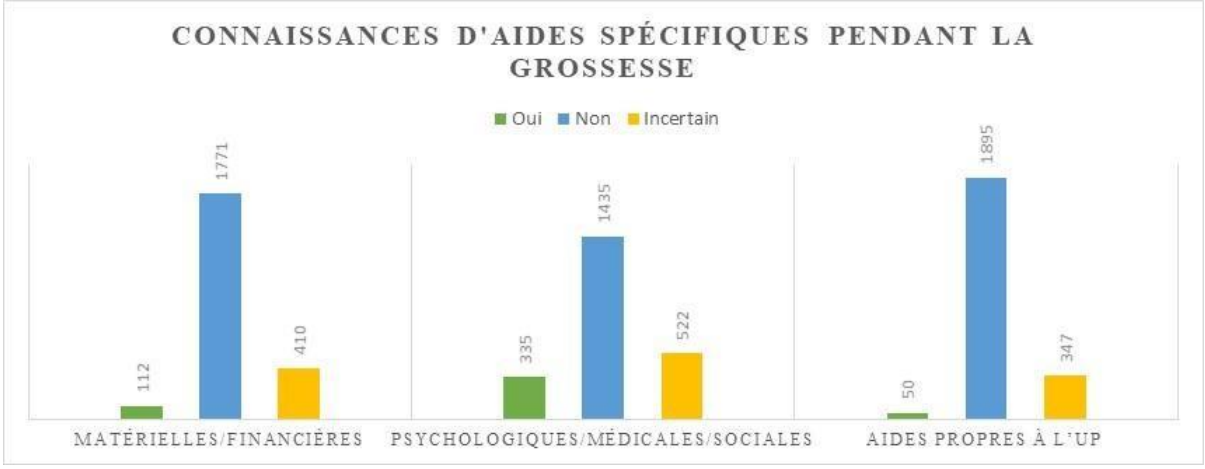

21,7% des étudiants non-parents pensent qu'il existe des aides spécifiques pendant la grossesse (respectivement 4,8% pour les aides matérielles et financières, 14,6% pour les aides psychologiques, médicales et sociales ainsi que 2,2% concernant les aides propres à l'UP)

Figure 3: Connaissances d'aides spécifiques une fois l'enfant né

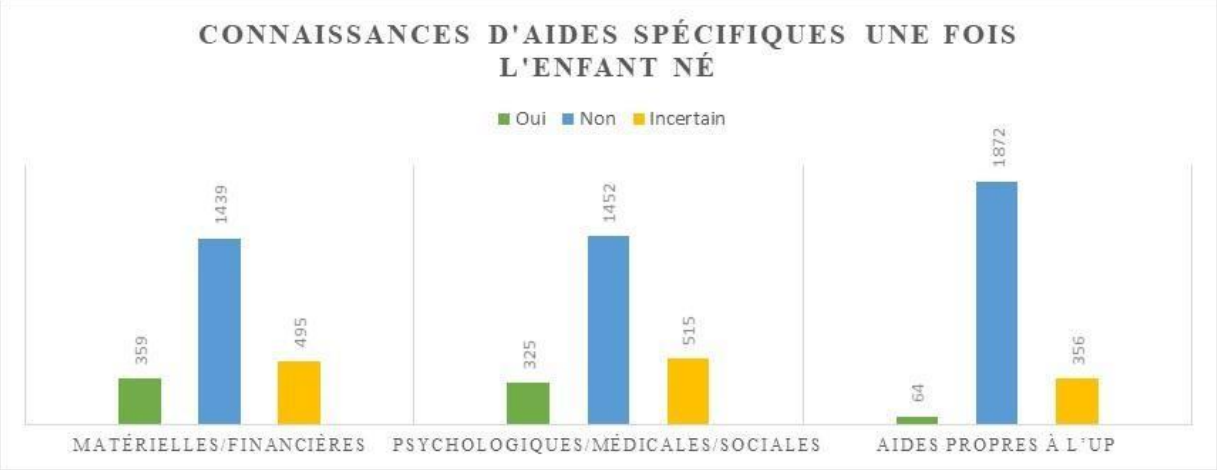

32,6% des étudiants non-parents pensent qu'il existe des aides spécifiques une fois l'enfant né (respectivement 15,7% pour les aides matérielles et financières, 14,2% pour les aides psychologiques, médicales et sociales ainsi que 2,8% concernant les aides propres à l'UP)

Les personnes ayant répondu « oui », avaient la possibilité de donner des exemples d'aides dont elles avaient connaissance. Il est retrouvé entre autres : les aménagements d'emploi du temps (dont le Contrat d'aménagement d'études, aide au choix de stages, envoi des cours par mail…), les allocations familiales, les aides du CROUS, le suivi médical et psychologique au Service de Santé Universitaire (SSU), l'association des parents étudiants ou encore le congé maternité.

III-1-2 Impact de la parentalité et vie étudiante

Tableau 2 : Impact de la parentalité sur la vie étudiante

	Positivement n (%)	Négativement n (%)	Pas d'impact n (%)	Non renseigné n (%)
Aspect financier	33 (1,4)	2072 (90,3)	98 (4,3)	92 (4)
Participation à la vie étudiante	28 (1,2)	1792 (78,1)	340 (14,8)	135 (5,9)
Cohésion avec les autres étudiants	178 (7,8)	1041 (45,4)	964 (42)	112 (4,8)
Assiduité en cours	34 (1,4)	1895 (82,6)	270 (11,8)	96 (4,2)
Garde de son enfant *(choix du mode de garde, trouver en tant qu'étudiant(e))*	141 (6,2)	1580 (68,8)	405 (17,6)	169 (7,4)
Réviser pour les partiels	27 (1,2)	2011 (87,6)	153 (6,7)	104 (4,5)
Autonomie	623 (27,1)	1152 (50,2)	417 (18,2)	103 (4,5)
Fatigue	69 (3)	2090 (91,1)	44 (1,9)	92 (4)
Organisation quotidienne	418 (18,2)	1508 (65,7)	266 (11,6)	103 (4,5)
Disponibilité nécessaire pour ses études	36 (1,6)	2048 (89,2)	109 (4,8)	102 (4,4)
Disponibilité nécessaire pour son enfant	239 (10,4)	1684 (73,4)	257 (11,2)	115 (5)
Partage d'expérience	1322 (57,6)	496 (21,6)	322 (14)	155 (6,8)
Isolement	247 (10,8)	1124 (49)	765 (33,3)	159 (6,9)
Ouverture d'esprit	1605 (69,9)	216 (9,4)	348 (15,2)	126 (5,5)

Tableau 3 : Impact de la vie étudiante sur la parentalité

	Positivement n (%)	Négativement n (%)	Pas d'impact n (%)	Non renseigné n (%)
Aspect financier	99 (4,3)	1806 (78,7)	221 (9,6)	169 (7,4)
Participation à la vie étudiante	105 (4,5)	1567 (68,3)	387 (16,9)	236 (10,3)
Cohésion avec les autres étu-diants	317 (13,8)	1025 (44,7)	739 (32,2)	214 (9,3)
Assiduité en cours	87 (3,8)	1681 (73,2)	312 (13,6)	215 (9,4)
Garde de son enfant *(choix du mode de garde, trouver en tant qu'étudiant(e))*	160 (7)	1543 (67,2)	352 (15,3)	240 (10,5)
Réviser pour les partiels	56 (2,4)	1846 (80,4)	175 (7,7)	218 (9,5)
Autonomie	622 (27,1)	1083 (47,2)	380 (16,5)	210 (9,2)
Fatigue	77 (3,4)	1945 (84,7)	73 (3,2)	200 (8,7)
Organisation quotidienne	428 (18,6)	1404 (61,2)	258 (11,3)	205 (8,9)
Disponibilité nécessaire pour ses études	74 (3,2)	1854 (80,8)	147 (6,4)	220 (9,6)
Disponibilité nécessaire pour son enfant	252 (10,9)	1634 (71,2)	201 (8,8)	208 (9,1)
Partage d'expérience	1174 (51,2)	594 (25,9)	298 (13)	229 (9,9)
Isolement	202 (8,8)	1165 (50,8)	672 (29,3)	256 (11,1)
Ouverture d'esprit	1403 (61,1)	340 (14,8)	328 (14,3)	224 (9,8)

III-1-3 Projection des étudiants non-parents dans un projet de grossesse durant leurs études

Tableau 4 : Projection des étudiants sur la parentalité

	N	%
Non	1660	72,5
Oui	51	2,2
Plutôt Non	447	19,5
Plutôt Oui	133	5,8
Total	2291	100

Parmi les étudiants non-parents, 92% (n=2107) ne pourraient pas se projeter dans un projet parental durant leurs études. (Ont été considérés les personnes ayant répondu « Non » et « plutôt Non »)

III-1-4 Entourage des étudiants non-parents et avis sur la parentalité étudiante

Parmi les étudiants non parents répondants, 21,5% (n= 494) indiquent avoir des étudiants-parents dans leur entourage.

Concernant la note sur l'expérience d'étudiant-parent : la note moyenne attribuée par les étudiants non parents est de 5. Sachant que, la note 0 correspondait à un avis « Négatif », 5 pas d'avis/indifférent, 10 un avis « Positif ».

24% (n=550) des étudiants non parents donnent une note inférieure à 5 à l'expérience d'étudiant-parent. Contre 55,6% (n=1666) qui donnent une note supérieure à 5.

La note minimum était 0, attribuée par 8,1% (n= 183) des étudiants non-parents et la note maximale était 10, donnée par 7,8% (n=178) d'entre eux. Il y a également 3,5% (n=79) de l'effectif qui ne souhaitaient pas répondre.

Après avoir donné cette note, les étudiants avaient la possibilité d'illustrer leur avis : certains trouvent que cela favorise l'organisation, que cette expérience rend plus mature et prouve une grande motivation. Il est aussi revenu que cette expérience n'est possible que si le 2ème membre du couple a un revenu et/ou un travail.

D'un point de vue plus « négatif », certains étudiants déclarent que l'expérience d'étudiant-parent peut poser des problèmes de concentration sur les deux rôles, c'est-à-dire à la fois sur le rôle de parent et celui d'étudiant. Ce qui fait que la personne devient un moins bon parent et un moins bon étudiant. Il est ajouté à cela, une grosse charge psychologique du fait d'avoir un enfant et donc une augmentation du stress et de la fatigue. Pour d'autres, cela augmente les risques d'arrêts d'études, d'absences à répétition, de difficulté à trouver un stage, d'échecs scolaires, le manque de cohésion avec les autres étudiants… Certains vont jusqu'à dire que cela peut mettre les autres étudiants aussi en difficulté. L'aspect le plus négatif qui est le plus souvent énoncé est l'aspect financier par la situation précaire des étudiants et les frais quotidiens augmentés avec la naissance d'un enfant.

III-1-5 Expression libre des freins et suggestions liées à la parentalité étudiante

Lors de leur réponse au questionnaire, les étudiants non-parents pouvaient répondre librement aux freins liés à la parentalité étudiante. 49,1% (n= 1127) d'entre eux ont répondu.

Parmi leurs réponses, la plupart d'entre eux évoquent la situation financière. Pour palier cela, certains suggèrent la mise en place d'une aide matérielle ou financière spécifique au statut d'étudiant-parent. Il est aussi revenu à plusieurs reprises la question des contrats d'aménagements d'études (emploi du temps plus flexible, choix des groupes ou encore horaires de TD ou encore la mise en place de cours à distance via une plateforme vidéo). La question de la garde d'enfants sur le campus est aussi souvent évoquée : crèche universitaire, garde d'enfant par d'autres étudiants (plateforme de babysitting), assistantes maternelles agrées par l'université pour la garde des enfants des étudiants-parents (à leur domicile, sous forme de MAM/ RAM, etc.) Tous sont aussi d'accord pour dire qu'un soutien, qu'il soit familial, amical ou professionnel, est nécessaire. Il est suggéré de créer un lieu d'accueil dédié à l'information. Par exemple, qu'une personne soit référente au niveau de l'administration sur les questions liées à la parentalité étudiante. Ceci pourrait être accompagné d'une plus large communication sur les aides et droits possibles, ainsi que les lieux et personnes pouvant délivrer cette information. Il est notifié qu'un changement de mentalité était nécessaire, qu'il faut sensibiliser les professeurs, l'administration et les professionnels de santé aux particularités du double statut. Plus spécifiquement sur le rôle de la sage-femme, il a été évoqué aussi la mise en place de cours de préparation à la naissance et la parentalité spécifique (connaitre les aides disponibles, les droits, les démarches à faire, le lien vers les associations, etc.)

III-2 Étudiants-parents

III-2-1 Parité et gestité

Tableau 5: Gestité &Parité

	Nombre de Grossesses (Gestité) n (%)	Nombre d'enfants (Parité) n (%)
0	11 (10,7)	6 (5,8)
1	48 (46,6)	53 (51,6)
2	27 (26,2)	37 (35,9)
3	12 (11,7)	6 (5,8)
4	/	1 (0,9)
5	/	/
6	2 (1,9)	/
Ne souhaite pas répondre	3 (2,9)	/
Total	103 (100)	103 (100)

Les personnes ayant répondu zéro au nombre de grossesse correspondent à des hommes. D'autre part, les personnes ayant répondu zéro au nombre d'enfant correspondent aux personnes qui ont une grossesse en cours.

III-2-2 Lieu de vie

Concernant le lieu de vie : 75,8% (n=78) des étudiants-parents vivent en concubinage, 2,9% (n=3) chez leurs parents, 1,9% (n=2) en colocation, et 17,5% (n=18) qui vivent seul(e). Parmi l'effectif, 1,9% (n=2) n'ont pas souhaité répondre.

III-2-3 Âge et moyens de garde des enfants

Parmi les étudiants-parents, 51% (n= 52) ont un enfant de moins de 3 ans contre 49% (n=50) qui ont un enfant de plus de 3 ans.

Figure 4: Moyens de gardes des enfants de Parents étudiants

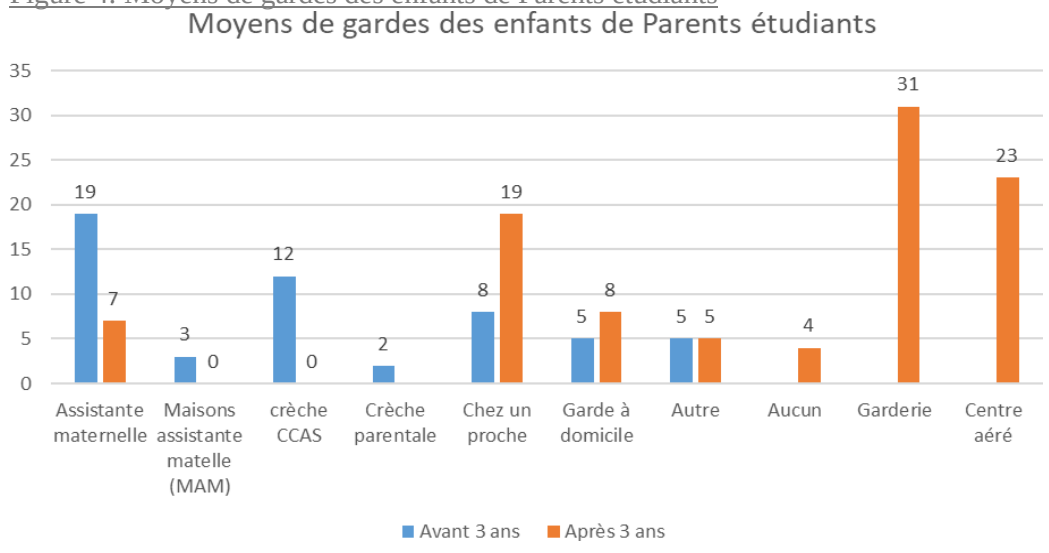

III-2-4 Arrêts et reprises d'études

Parmi les étudiants-parents, 12,6% (n=13) d'entre eux ont dû interrompre leurs études lors de la grossesse et 7,8% (n=8) une fois l'enfant né. Les autres ne les ont pas interrompues. Il y a ainsi parmi les étudiants-parents ayant interrompu leurs études 15,7% (n=3) qui ont repris à temps partiel et 84,2% (n=16) à temps plein.

Concernant les aménagements, 84,5% (n=87) des étudiants-parents disent ne pas avoir pu bénéficier d'aménagements spécifiques liés au double statut (étudiant-parent) contre 9,7% (n=10) qui expliquent avoir pu bénéficier d'un contrat d'aménagement d'études (CAE), emploi du temps aménagé, dispense d'assiduité, suivi des cours à distance, choix des groupes de TD selon les horaires… Il y a aussi des étudiants en médecine (considérés comme « agents publics » hospitaliers) qui ont pu bénéficier d'un congé maternité ; chose qui n'est pas inhérente au statut étudiant (le congé maternité n'est dû que pour les personnes travaillant ou ayant travaillé).

III-2-5 Modifications de comportements

Figure 5: Évolution positive des comportements vis-à-vis du statut d'étudiant-parent.

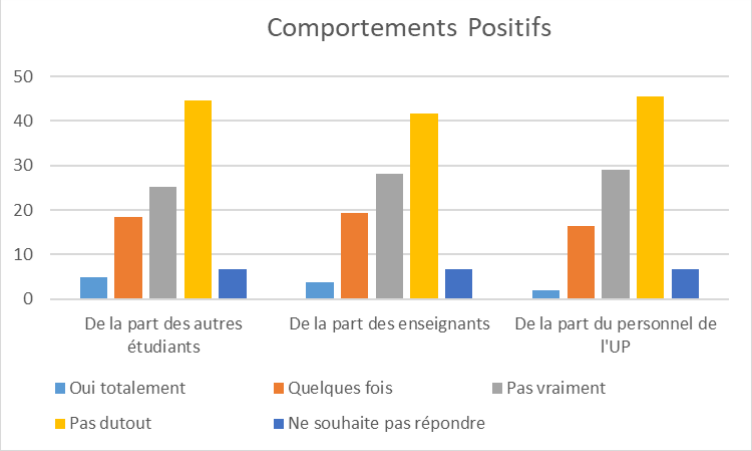

Figure 6 : Évolution négative des comportements vis-à-vis du statut d'étudiant-parent.

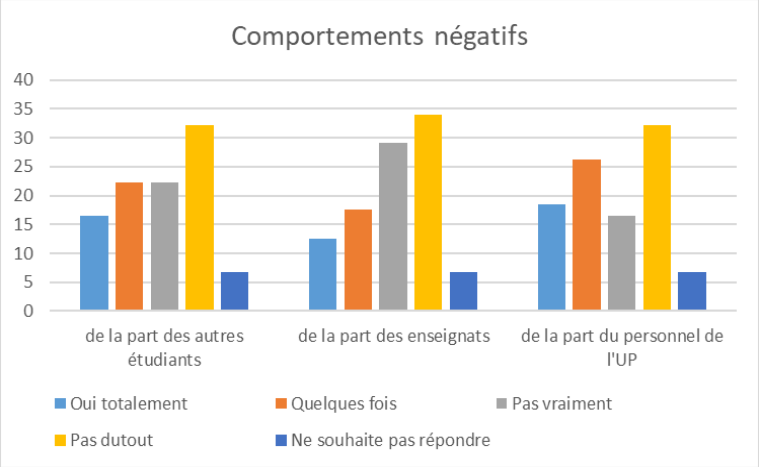

Il est observé dans la modification des comportements dans le sens négatif de la part des autres étudiants ou pour certains professeurs : des paroles dévalorisantes/jugeantes, des regards accusateurs, des moqueries : « ce n'est pas le moment de faire un enfant », « tu rates ta vie ». En ce qui concerne l'administration : le refus de l'administration pour des justifications d'absence concernant la vie parentale (par exemple : un enfant malade qui ne peut être gardé par personne dans l'entourage, assistante maternelle ne pouvant pas garder l'enfant…), pas de différence entre un étudiant-parent et un sans obligation parentale. Certains étudiants-parents disent avoir peur de déclarer leur grossesse à l'université par peur que les demandes d'adaptations d'emploi du temps ne soient pas prises en compte, peur d'être jugé ou encore qu'il leur soit demandé de suspendre ses études.

Contrairement à tous ces aspects « négatifs », certains témoignent de comportements bienveillants et aidants que ce soit de l'équipe enseignante ou de la part des pairs (prise de note, envoi des cours...). Dans les résultats bruts, on retrouve peu d'éléments concernant les comportements positifs. Les étudiants répondants ont été plus exhaustifs concernant les aspects négatifs dans les zones de réponses libres.

III-2-6 Complexification du statut d'étudiant-parent

Tableau 6:Complexification du statut étudiant par le rôle parental

	Effectif (n)	Pourcentage (%)
Fatigue/ stress	79	76,7
Organisation	66	64,1
Conditions financières	47	45,6
Révisions	40	38,8
Manque d'informations sur les droits des étudiants-parents	37	35,9
Difficultés à s'impliquer dans son rôle d'étudiant	34	33
Garde d'enfants	28	27,2
Loisirs/ sorties	27	26,2
Implication dans la vie étudiante	21	20,4
Indépendance / Autonomie	18	17,5
Difficultés à s'impliquer dans son rôle parental	16	15,5
Conditions matérielles	11	10,7
Logement	9	8,7
Regard des autres	9	8,7
Autre		

Les 3 principaux facteurs liés à la parentalité qui complexifient le statut étudiant seraient donc le stress et la fatigue, l'organisation ainsi que les conditions financières qui sont parfois difficiles.

Tableau 7: Complexification du statut parental par le rôle étudiant

	Effectif (n)	Pourcentage (%)
Fatigue/ stress	66	64
Organisation	57	55,3
Conditions financières	54	52,4
Révisions	29	28,2
Garde d'enfants	28	27,2
Manque d'informations sur les droits des étudiants-parents	27	26,2
Loisirs/ sorties	24	23,3
Difficultés à s'impliquer dans son rôle d'étudiant	21	20,4
Difficultés à s'impliquer dans son rôle parental	20	19,4
Indépendance / Autonomie	16	15,5
Conditions matérielles	13	12,6
Logement	13	12,6
Implication dans la vie étudiante	11	10,7
Regard des autres	9	8,7
Autre	2	1,9

Les 3 principaux facteurs liés aux études qui complexifient le rôle parental seraient donc aussi le stress et la fatigue, l'organisation ainsi que les conditions financières en tant qu'étudiant.

III-2-6 Résume d'une journée type d'étudiant-parent

Le résumé d'une journée type d'étudiant parent varie d'une personne à l'autre mais il y a tout de même des similitudes : lever matinal (5h-6h30 préparation et préparation des enfants), dépôt au lieu de garde de l'enfant, environ 8h30/9h arrivée à l'université pour assister aux différents cours ou effectuer des travaux personnels toute la journée. Puis vers 17h30/18h retour au domicile en allant chercher les enfants, jeux/devoirs des enfants en parallèle de la préparation du repas. La journée se termine vers 20h avec le coucher des enfants puis du travail personnel jusqu'au coucher de l'étudiant aux alentours de 23h.

III-2-7 Motivation et création du lien

Concernant la motivation vis-à-vis des études : 37,8% (n= 39) des étudiants parents se sentent plus motivés et 36,9% (n=38) disent que leur motivation est inchangée depuis l'arrivée de leur enfant. Seulement 18,4% d'entre eux se sentent moins motivés.

Le fait de devenir parent pendant les études supérieures a eu une influence sur la mise en place du lien avec leur enfant pour 55,3% (n=57). Cette influence fut positive sur la mise en place du lien avec leur enfant pour 21,6% (n=22) d'entre eux contre 7,8% (n=8) qui déclarent que le statut d'étudiant a influencé négativement la construction du lien avec leur enfant.

24,3% (n=25) des étudiants-parents déclarent que le fait de devenir parent n'a pas eu d'impact dans la création du lien avec leur enfant.

III-2-8 Utilisation des services de l'université

Tableau 8 Utilisation des services de l'UP

	Pendant la grossesse n (%)	Après la naissance n (%)
Assistantes sociales	**1 (0,9)**	**7 (6,8)**
Infirmières	**3 (2,9)**	**3 (2,9)**
Sages-femmes	**6 (5,8)**	**2 (1,9)**
Médecins Généralistes	**6 (5,8)**	**3 (2,9)**
Gynécologues	**7 (6,8)**	**3 (2,9)**
Psychologues		**3 (2,9)**
Addictologues		**1 (0,9)**

IV. DISCUSSION

IV-1 Principaux résultats

Suite à l'analyse des résultats, il est constaté que 21,7% des étudiants non parents pensent que des aménagements sont possibles pendant la grossesse ainsi que 32,6% une fois l'enfant né. Ils citent entre autres les aménagements d'emploi du temps, les allocations familiales ou encore les aides du CROUS.

Les principaux aspects négatifs du double statut selon les étudiants non parents sont la fatigue et le manque de disponibilité pour les études.

La note moyenne attribuée par les étudiants non parents à l'expérience d'étudiant-parent est de 5 (sur une échelle de 0 à 10).

Les principaux freins cités par cette même catégorie d'étudiants sont : la situation financière, les emplois du temps peu adaptables ainsi que la question de la garde d'enfants.

Concernant les étudiants-parents, 12,6% d'entre eux ont dû interrompre leurs études lors de la grossesse et 7,8% une fois l'enfant né.

84,5% disent ne pas avoir pu bénéficier d'aménagements spécifiques liés au double statut (étudiant-parent).

La majorité d'entre eux n'ont pas constaté de changement de comportement (positif ou négatif) à leur égard dû à leur rôle d'étudiant-parent.

Concernant la motivation vis-à-vis des études : 37,8% des étudiants parents se sentent plus motivés et 36,9% disent que leur motivation est inchangée depuis l'arrivée de leur enfant.

Le fait de devenir parent pendant les études supérieures a eu une influence sur la mise en place du lien avec leur enfant pour 55,3%. Cette influence fut positive sur la mise en place du lien avec leur enfant pour 21,6%.

Les trois principaux points qui complexifient leurs rôles d'étudiant et de parent sont : la fatigue et le stress ainsi que l'organisation et les conditions financières.

36,5% des parents d'enfants de moins de trois ans optent pour la garde par une assistante maternelle. Pour les enfants de plus de trois ans, 62% d'entre eux vont à la garderie en parallèle de l'école.

IV-2 Cohérence interne

IV-2-1 Faiblesses et biais de l'étude

Le premier biais constitué est un biais de non-réponse ; en effet, le questionnaire a été envoyé à 31 257 étudiants répertoriés sur la liste de diffusion de l'Université de Poitiers (UP). Seul 10,9% (n=3413) des étudiants de cette liste ont répondu et 7,7% (n=2398) de façon complète. Ce manque de réponse peut, en partie, être imputé au fait que *la commission des instances de régulation de la diffusion d'enquêtes* à laquelle cette étude a été soumise n'acceptait pas les relances.

D'autre part, il a parfois été nécessaire de recourir à des questions ouvertes pour ne pas orienter et donc biaiser les réponses des participants. Mais au vu du nombre de réponses, l'analyse quantitative était techniquement impossible dans les délais de l'étude. Il aurait été préférable de constituer ce questionnaire en ayant préalablement effectué des entretiens parmi les étudiants.

De plus, la présentation du questionnaire a été soumise aux limites de suggestion de présentation des questions du logiciel d'hébergement (Lime Survey). Cette dernière a suscité beaucoup de remarques de la part des étudiants répondant la trouvant peu compréhensible pour certains tableaux.

IV-2-2 Forces de l'étude

Cette étude a été lancée peu de temps après la création de l'association des parents-étudiants à l'UP ainsi que l'adoption en Commission de la Formation et la Vie Universitaire (CFVU) du statut de parent-étudiant. C'est donc un sujet qui tend à se faire connaitre au sein du campus de Poitiers.

De plus, cette étude s'inscrit dans le contexte d'allongement des études supérieures et de la formation continue tout au long de la vie où la confrontation entre vie personnelle et professionnelle devient inévitable (1).

IV-3 Cohérence externe

La parentalité étudiante, comme ont pu le dire un grand nombre d'étudiants, reste un tabou en France. Cette idée de faire cohabiter vies étudiante et parentale semble encore irrationnelle pour bon nombre de personnes, ne respectant pas le schéma traditionnel. En France, près de 5% des étudiants ont des responsabilités parentales. À Poitiers, c'est 2,5% des étudiants qui sont dans ce cas.

Il est compliqué de comparer cette étude avec la littérature car il existe encore très peu d'études sur ce sujet en France mais cette thématique tend à se faire connaitre. Ce travail peut permettre d'ouvrir la discussion sur ce sujet et en favoriser l'émergence.

Tout comme dans la littérature, cette étude montre un nombre de femmes mères (84,5% contre 89,3% dans la littérature) supérieur au nombre d'hommes pères (personnes ayant répondu 0 au nombre de grossesse soit, 14,6% contre 10,7% dans la littérature) (4).

Dans cette étude également, la majeure partie des étudiants-parents vivent en couple en étant mariés ou pacsés (83,5%) (6). Concernant l'interruption d'études, ici, seulement 20,4% de parents (pas de distinction faite entre femmes et hommes ayant des responsabilités parentales) ont interrompu leurs études. Respectivement 12,6% pendant la grossesse et 7,8% une fois l'enfant né. Dans la littérature, 25% des mères arrêtent leurs études pendant environ six mois. (4). Dans ces études, les personnes répondantes sont des étudiant(e)s et donc, des personnes ayant forcément repris leurs cursus universitaires. La question qui en découle est, pour quelle(s) raison(s) les autres étudiant(e)s ont-ils arrêté leurs études de façon définitive ? Les choses auraient-elles été différentes si des aménagements avaient été possibles ? Dans tous les cas, il est très difficile de savoir ce qu'il advient des personnes ayant totalement arrêté et quelle proportion cela représente.

En ce qui concerne les connaissances d'aides, 21,7% des étudiants non-parents pensent qu'il existe des aides spécifiques pendant la grossesse et 32,6% des aides spécifiques une fois l'enfant né. Il a été difficile d'identifier les connaissances des étudiants car, en ne voulant pas influencer les réponses, il n'y avait pas de propositions, la zone de texte était vierge. Beaucoup ont répondu des aides inhérentes au statut d'étudiant non spécifique pour ceux ayant des responsabilités parentales. D'autre part, il y a beaucoup de confusions dans les appellations des aides disponibles et de nombreux étudiants ignorent quelles aides sont distribuées par quel organisme (par exemple : les Allocations Familiales – AF-, la Caisse d'Allocation Familiale -CAF-, la Prestation d'Accueil Jeune Enfant -PAJE-, le Revenu de Solidarité Active -RSA-, prime de naissance, certaines parlent même simplement « d'aides financières »). En réalité, il

est très difficile pour les étudiants-parents d'avoir accès à des aides « spécifiques » du fait du statut d'étudiant surtout si ces derniers n'ont jamais travaillé (par exemple, un étudiant ayant déjà travaillé peut bénéficier du RSA sans condition d'âge si ce dernier a un enfant ou s'il est un parent isolé). Ne serait-ce que, par exemple, pour faire une simulation de PAJE dans les catégories socioprofessionnelles, il n'est pas proposé la catégorie « étudiant » mais seulement « étudiant(e) salarié(e) ». Ce qui montre qu'il est difficile d'avoir les informations nécessaires pour procéder aux démarches en autonomie -en ligne par exemple- d'autant plus lorsque l'on n'est pas salarié.

Pour ce qui est des aides possibles pour les étudiants ayant ce statut particulier, il n'est retrouvé aucune aide spécifique pendant la grossesse. Les aides possibles sont, une fois l'enfant né, les prestations de la CAF (PAJE et AF) jusqu'aux trois ans de l'enfant. (15)

De plus, parmi les étudiants-parents, certains déclarent avoir pu bénéficier d'aides spécifiques à l'Université (adaptation d'emploi du temps, retranscription de cours à domicile etc..). À ces déclarations, se trouvent opposées celles des autres étudiants-parents n'ayant pas demandé d'aménagements ou à qui celles-ci ont été refusées. Dans cette configuration, il est donc difficile de savoir si ces aménagements ont été possibles dans le cadre d'un CAE, de personnes ayant bénéficié du « statut parent-étudiant » ayant émergé depuis la CFVU d'octobre 2018 ou s'il s'agissait de simples « arrangements » entre certains étudiants et des professeurs ayant connaissance de leur grossesse en cours et/ou des responsabilités parentales de l'étudiant. Dans tous les cas, les étudiants ayant pu avoir accès à ces aménagements sont minoritaires (9,7% des étudiants-parents). Cette donnée manquante aurait pu être, une fois de plus, évitée si cette étude avait été constituée sur une base d'entretiens semi-structurés.

Concernant les difficultés relevées par les étudiants non-parents et parents liées au double statut, ces dernières se recroisent concernant la fatigue et le stress. Dans la littérature, les causes d'arrêts d'études sont entre autres la difficulté à concilier les études et la vie personnelle ou encore les nécessités d'ordre matériel (4). Ces principaux aspects négatifs du double statut ayant poussé ces étudiants à arrêter leurs cursus universitaires sont ceux aussi énoncés dans cette étude (à savoir l'organisation ainsi que les conditions matérielles et financières).

Dans la littérature, la grande majorité de ces mères étudiantes témoignent de regards, de remarques et de réactions négatives à leur égard, liées à leur âge et à leur statut (étudiantes) (5). Alors que dans cette étude la majorité d'entre eux n'ont pas constaté de changement de comportement (positif ou négatif) à leur égard dû à leur rôle d'étudiant-parent. Ce résultat peut-être en partie imputable au fait que dans la catégorie des étudiants-parents de cette étude, aucune

distinction n'a été faite entre étudiants-parents en formation initiale et ceux en reprise d'études. Ces deux catégories correspondant à des âges différents. En revanche, dans les zones de textes libres, certaines personnes parlent tout de même de paroles dévalorisantes/jugeantes, des regards accusateurs, des moqueries.

D'autre part, le SSU est peu sollicité par ces étudiants pour tout ce qui concerne le suivi de grossesse, le post-partum et la parentalité. Ce service universitaire propose pourtant des consultations avec entre autres des sages-femmes, médecins (gynécologues et généralistes), psychologues ou encore des infirmières.(16) Après un échange avec l'infirmière chargée de Prévention à l'Université de Poitiers, il en ressort que l'accueil des étudiants-parents sollicitant le SSU se fait au cas par cas avec une orientation soit en interne (vers les infirmières, psychologues, assistantes sociales, médecins ou encore sages-femmes) ou parfois en externe selon les besoins de l'étudiant en question. Cette personne indique aussi que « la Maison des Étudiants s'intéresse à ce statut de parents étudiants et travaille à faire évoluer les conditions d'études ». Peut-être que l'accompagnement par l'Université dans sa globalité va se développer d'ici quelques temps, ceci comprenant la prise en charge médicale, sociale et psychologique des étudiants-parents ou ayant un projet parental. Dans ce cadre, le rôle du SSU en parallèle du suivi médical, pourrait aussi aider à la mise en place du lien parent-enfant. En effet, dans cette étude, plus de la moitié des étudiants-parents attestent que leur statut d'étudiant a eu une influence sur la mise en place du lien avec leur enfant. Un accompagnement psychologique et médical conjoint pourrait être que bénéfique. En prénatal, l'entretien prénatal précoce (EPP) ainsi qu'en postnatal, l'entretien postnatal précoce (EPNP) sont des outils de dépistage et d'orientation simple pour améliorer la santé périnatale des couples et des enfants et donc aider la mise en place du lien parent-enfant. De nombreuses choses pourraient être mises en place conjointement avec les professionnels locaux. En effet, il parait difficilement envisageable que le SSU à lui seul puisse accompagner globalement tous les étudiants-parents et ceux en devenir. C'est pour cela qu'un travail en alliance avec les sages-femmes libérales du secteur (formé(e)s aux problématiques étudiantes liées à la parentalité) pourrait être envisagé pour ce qui concerne le suivi de grossesse, la préparation à la naissance et à la parentalité, le suivi post natal ou encore la rééducation périnéale. Cette première approche pourrait ensuite se pérenniser via le suivi gynécologique de la femme.

Et enfin, concernant le moyen de garde, pour les enfants de moins de trois ans, les étudiants-parents optent principalement pour une garde par une assistante maternelle contrairement aux parents d'enfants de plus de trois ans qui, en parallèle de l'école, se tournent plutôt vers l'accueil périscolaire. Ces résultats peuvent être imputables au temps de garde de l'enfant.

C’est aussi pour cette raison qu’une disparité est visible pour le moyen de garde « par un proche ».

IV-4 Propositions et perspectives d’ouvertures

Certaines propositions qui ont été faites par les étudiants (parents ou non) pourraient être prises en compte pour être mises en place au sein de l’Université de Poitiers. Dans un premier temps ces initiatives pourraient être portées par l’association de parents étudiants de l’UP.

Premièrement, le moyen de garde est une problématique freinant le projet parental des étudiants non-parents. Les étudiants proposent la création d’une crèche universitaire (un projet qui est déjà en cours via l’association de parents étudiants de l’UP). En complément de cette proposition, l’idée d’un partenariat entre des assistantes maternelles proches ou au sein du campus et l’UP pour garder les enfants des étudiants-parents a été évoquée avec par exemple, plus de flexibilité. Ces deux systèmes peuvent être complétés par la création de groupes propres à l’université favorisant l’entraide entre les pairs : les étudiants parents renseigneraient leurs besoins de garde et les autres étudiants pourraient répondre à leurs besoins.

Concernant les aménagements possibles, pour permettre la continuité pédagogique lors de la grossesse ou du post-partum, la retranscription vidéo pourrait être un outil pertinent. Ceci a été accessible à certains étudiants mais pourrait être étendu à tout étudiant(e) ayant un justificatif de chargé de famille ou bénéficiant du statut de parent-étudiant de l’UP.

Il a aussi été suggéré que, lors des conférences de rentrée pour certains cursus longs (tels que les études de médecine ou les thèses) où vie personnelle et professionnelle sont souvent amenés à cohabiter ; il pourrait être intéressant d’évoquer la parentalité et le statut de parent-étudiant (et ce qui en découle comme aménagements possibles, les personnes auprès de qui se renseigner, le contact de l’association étudiante etc.) Cette intervention pourrait être tenue par un chargé d’intervention sociale de la CAF (17) ou un autre professionnel formé. Ces interventions pourraient également se tenir au SSU ou en partenariat avec l’association des parents étudiants pour toucher un public plus large que ceux inscrits dans des cursus longs.

Et enfin, il a été évoqué à plusieurs reprises qu’il était regrettable qu’il n’existe pas de de personne(s) référente(s) sur les questions de la parentalité, qu’il s’agisse d’informations administratives mais aussi médicales ou psychologiques. C’est pour cela que certains étudiants aimeraient voir émerger des professionnels formés sur les questions de la parentalité étudiante pour pouvoir être écoutés et orientés au mieux. Premièrement, un personnel administratif ou un(e) assistant(e) social(e) pour avoir connaissance des aides et aménagements possibles. Secondement, une personne référente pour le suivi médical au sein du Service de Santé

Universitaire (SSU) ou une sage-femme libérale proche du campus, formée à ces questions travaillant en partenariat avec le SSU. Une préparation à la naissance spécifique au statut étudiant-parent pourrait aussi être pertinente avec des horaires adaptés aux emplois du temps des étudiants et à leurs problématiques. Il en est de même concernant l'accompagnement psychologique.

Une étude complémentaire à celle-ci pourrait être envisagée avec un recueil de témoignages d'étudiants pour avoir une idée plus précise des freins à la parentalité étudiante.

Certaines thématiques liées à la parentalité étudiante n'ont pu être abordées dans cette étude bien qu'évoquées à l'oral avec des étudiants parents. Elles pourraient aussi faire l'objet de sujets d'études. Parmi ces sujets, on retrouve entre autres la problématique du logement étudiant CROUS avec un nouveau-né ou un enfant en bas âge qui est interdit, ou encore la difficulté de la conduite de l'allaitement maternel par l'absence de lieux dédiés pour tirer son lait par exemple.

V. CONCLUSION

Cette étude a permis de faire un état des lieux de la parentalité étudiante à l'Université de Poitiers. Dans le contexte actuel d'allongement des études, la question de la parentalité étudiante se pose de plus en plus.

Au sein de l'Université de Poitiers, les étudiants décrivent généralement un manque de connaissances et d'information sur les aides possibles.

Les principaux aspects négatifs inhérents à ce double statut selon les étudiants non parents sont la fatigue et le manque de disponibilité pour les études. Les concernant, les principaux freins sont la situation financière et la problématique de la garde d'enfant face à l'emploi du temps peu flexible en tant qu'étudiant.

Concernant les étudiants-parents, la majorité disent ne pas avoir pu bénéficier d'aménagements spécifiques liés au statut de parent-étudiant.

En outre, la plupart n'ont pas constaté de changement de comportement (positif ou négatif) à leur égard dû à leur rôle d'étudiant-parent.

Les principaux points qui complexifient leurs rôles de parent et d'étudiant sont : la fatigue et le stress ainsi que l'organisation et les conditions financières

En connaissance de ces éléments, de nombreuses solutions peuvent encore être approfondies et mises en place : la démocratisation de l'information des aides et aménagements possibles, un accueil par des professionnels avisés des problématiques spécifiques au double statut de parent et d'étudiant ou encore un lieu d'accueil pour les enfants au sein de l'Université.

Un travail main dans la main entre l'Université, l'association des parents-étudiants de l'Université de Poitiers, mais aussi tous les professionnels de santé périphériques serait une avancée majeure dans la prise de charge des étudiants-parents et des étudiants réfléchissant à leur projet parental mais aussi une amélioration de la santé périnatale des couples et des enfants pour aider à la mise en place du lien parent-enfant.

VI. BIBLIOGRAPHIE

1. Julien, M. & Gosselin, L. Les études à temps partiel, les retours aux études et la parentalité étudiante : entre avantages et risques pour les femmes. Recherches féministes, Juin 2015 ; 28 (1) : 169–189.

2. Régnier-Loilier A. Étudier et avoir des enfants en France. Mondes étudiants, 2011 : 61-71.

3. Volant S. Un premier enfant à 28,5 ans en 2015 : 4,5 ans plus tard qu'en 1974. Insee Première ; 1642(1) : 1 - 4 [En ligne]. Disponible sur : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2668280 [cité 7 sept 2018].

4. Fauconnier J. Être étudiant(e)s et parents, une source d'inégalités [En ligne]. Studyrama.com. Disponible sur : https://www.studyrama.com/vie-etudiante/se-defendre-vos-droits/etudiants-et-parents/etre-etudiant-e-s-et-parents-une-source-d-inegalites-103938 [cité 12 sept 2018].

5. Gaide A. Être mère et étudiante en France: Se confronter à une norme de jeunesse dans l'enseignement supérieur. Agora débats/jeunesses. 2018;79(2):23.

6. Régnier-Loilier A. Étudier et avoir des enfants en France. Cahier 2007;159: 61-71 [en ligne] Disponible sur: http://www.over-national.education.fr/fiche_enquete.php?id=426&lang=_fr [cité 9 sept 2018].

7. Department of Education's Office for Civil Rights (OCR) Title IX of the Education Amendments of 1972 Revised April 2015 Volume 34, Part 106. [En ligne] Disponible sur : https://www2.ed.gov/about/offices/list/ocr/docs/tix_dis.html [cité 12 sept. 2018]

8. Site internet de l'Université de Fribourg [En ligne]. Disponible sur: https://www3.unifr.ch/studies/fr/aide/aide-etudes/parentalite.html [cité 9 oct 2018].

9. Olivares A. Des crèches à l'université pour les parents-étudiants[En ligne]. digiSchool media.. Disponible sur: https://www.digischool.fr/vie-etudiante/financement-etudes/creches-universite-pour-parents-etudiants-25239.html [cité 9 oct 2018]

10. Gaide A. Les temporalités de la maternité étudiante. Mémoire Sociologie IEP Paris - 2014. 119p.

11. Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Egalité entre les Femmes et les Hommes : plan d'action du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - 1ère publication : 28.01.2013 - Mise à jour : 4.06.2013 [En ligne]. Disponible sur: //www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid70662/egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes-plan-d-action-du-m.e.s.r..html [cité 9 oct 2018]

12. Ministère de l'Éducation nationale - Bourses et aides aux étudiants [En ligne]. Disponible sur: http://www.education.gouv.fr/cid56868/esrs1117342c.html [cité 9 oct 2018].

13. Université de Poitiers - Règlements des Examens [En ligne]. Disponible sur: http://ll.univ-poitiers.fr/scolarite-et-examens/reglements-des-examens-1606671.kjsp [cité 1 nov 2018].

14. Pelloquin E. La Parentalité étudiante à l'Université de Poitiers - 2018. 4p.

15. Caisse d'allocations familiales - prestations petite enfance [En ligne]. Disponible sur : http://www.caf.fr/allocataires/droits-et-prestations/s-informer-sur-les-aides/petite-enfance/la-prestation-d-accueil-du-jeune-enfant-paje [cité le 17/07/2020]

16. Université de Poitiers - Service de santé universitaire [En ligne]. Disponible sur : https://ssu.univ-poitiers.fr/consultations/ [cité le 24/08/2020]

17. Caisse d'allocations familiales - Chargé d'intervention sociales [En ligne]. Disponible sur: http://www.caf.fr/allocataires/caf-de-la-vienne/offre-de-service/petite-enfance/vous-avez-ou-vous-attendez-un-ou-des-enfants [cité le 24/08/2020]

VII. ANNEXES

Questionnaire de mémoire de fin d'études :

La parentalité étudiante à l'Université de Poitiers

Bonjour,

Je suis actuellement étudiant sage-femme en dernière année de Master. Dans le cadre de mon mémoire de fin d'études, je m'intéresse à la question de la parentalité étudiante. En effet, j'aimerais faire un état des lieux au sein des inscrits à l'Université de Poitiers (UP) concernant cette thématique. Il y a de plus en plus de personnes concernées par ce double statut encore beaucoup passé sous silence en France. A la rentrée 2017, à l'Université de Poitiers, 2,5% des inscrits déclaraient avoir un enfant ou plus. Ces derniers ont accès à très peu de droits particuliers relatifs à leur fonction de parent. En octobre 2018, le projet du statut « parent-étudiant », porté par le Bureau de la Vie Etudiante (BVE), a été accepté par la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), ce qui constitue une première avancée dans la reconnaissance de la fonction de parent.

C'est donc dans ce contexte que je me permets de vous contacter, vous, étudiants-parents, parents en devenir ou non parents, pour appréhender la vision des étudiants de l'UP sur la parentalité étudiante, et aider à la réflexion sur la prise en charge des parents-étudiants par les professionnels et l'information sur le statut de parent-étudiant à mettre en place. Vos réponses à ce questionnaire seront anonymes.

Merci pour votre participation !

Vous êtes :

- Un homme
- Une femme
- Non défini

-Vous êtes ag(é)e de :

- Moins de 20 ans
- Entre 20 et 28 ans
- Plus de 28ans

-**Votre statut :**

- Seul(e)
- En couple

- Dans quel domaine étudiez-vous ?

- Sciences de la formation et de l'éducation

- Sciences de la vie, du sport et de la santé

- Sciences et technologies

-Sciences humaines, lettres et arts

- Sciences juridiques économiques et de gestion

- Ne souhaite pas répondre »

-Quel diplôme préparez-vous ?

- 1er Cycle (Licence)
- 2e Cycle (Master)
- 3e cycle (doctorat)
- Autre (précisez)

-**Êtes-vous étudiant boursier ?**

- Oui
- Non

-**Avez-vous des enfants à charge ou une grossesse en cours pendant vos études ?**

- Oui
- Non

SI non -> Questionnaire pour étudiants non parents :

- Avez-vous connaissance d'aides spécifiques liées au statut de parent-étudiant :

	Pendant la grossesse	Une fois l'enfant né
Matérielles/financières	OUI/NON	
Psychologiques/médicales/Sociales		
Aides propres à l'UP		

SI oui, lesquelles ?

-Aujourd'hui dans votre parcours étudiant pourriez-vous vous projeter dans un projet parental ?

- Non
- Plutôt non
- Plutôt oui
- Oui

-Selon vous, de quelle manière avoir un enfant à charge impacterait « positivement » ou « négativement » vos études :

	Positivement	Négativement	Pas d'impact	Non concerné(e)
Aspect financier				
Participation à la vie étudiante				
Cohésion avec les autres étudiants				
Assiduité en cours				
Garde de son enfant (choix du mode de garde, trouver en tant qu'étudiant(e))				
Réviser pour les partiels				
Autonomie				
Fatigue accumulée des rôles parental et étudiant				
Organisation quotidienne				
Disponibilité nécessaire pour ses études				
Disponibilité nécessaire pour son enfant				
Partage d'expériences				
Isolement				
Ouverture d'esprit				

Autre ?

-Selon vous, de quelle manière le fait d'être étudiant(e) impacterait « positivement » ou « négativement » sur votre rôle de parent :

	Positivement	Négativement	Pas d'impact	Non concerné(e)
Aspect financier				
Participation à la vie étudiante				
Cohésion avec les autres étudiants				
Assiduité en cours				
Garde de son enfant (choix du mode de garde, trouver en tant qu'étudiant(e))				
Réviser pour les partiels				
Autonomie				
Fatigue accumulée des rôles parental et étudiant				
Organisation quotidienne				
Disponibilité nécessaire pour ses études				
Disponibilité nécessaire pour son enfant				
Partage d'expériences				
Isolement				
Ouverture d'esprit				

Autre ?

-Avez-vous des parents-étudiants dans votre entourage ?

- Oui
- Non

-Sur une échelle de 0 à 10, quel regard portez-vous sur leur expérience de parent-étudiant ?

0 Avis « Négatif »

5 Pas d'avis/indifférent

10 Avis « Positif »

|----------|---------- |
0 5 10

- Pouvez-vous illustrer votre avis ?

- De quoi auriez-vous besoin pour qu'un projet d'enfant soit envisageable pendant vos études ?

-Avez-vous des choses à ajouter ? des suggestions ?

Si oui -> Questionnaire parents étudiants

-Combien de grossesses avez-vous eues ?

-> réponse rédigée

- Ces (cette) grossesse étai(en)t-elle(s) « prévu(e)s/souhaité(e)s » ?

-> réponse rédigée

-Combien d'enfants à charge avez-vous ?

-> réponse rédigée

- Quel âge a/ont votre/vos enfant(s) :

- Moins de 3 ans
- Plus de 3 ans

-QUESTION SI MOINS DE 3 ANS Pour quel(s) moyen(s) de garde avez-vous opté pour votre/vos enfant(s) :

- Crèche CCAS
- Crèche parentale
- Assistante maternelle
- Garde à domicile
- Relai assistantes maternelles (RAM)
- Maison d'assistantes maternelles (MAM)
- Chez un proche / par un proche
- Autre

-QUESTION SI PLUS DE 3 ANS : Avez-vous opté pour un/des mode(s) de garde en parallèle de l'école ?

- Oui, le(s)quel(s) ?

- Garderie
- Centre aéré
- Assistante maternelle
- Garde à domicile
- Relai assistantes maternelles (RAM)
- Maison d'assistantes maternelles (MAM)
- Chez un proche / par un proche
- Autre
- Non

Tous les parents étudiants

-Vous vivez :

- En concubinage
- Seul(e)
- En colocation
- Chez vos parents
- Autre (précisez)

-Avez-vous du suspendre vos études ?

- Oui, pendant la grossesse
- Oui, une fois mon/ mes enfant(s) né(s)
- Non

-SI vous avez suspendu vos études, comment s'est passé le retour à l'université ?

- Reprise à temps plein

- Reprise à temps partiel

-Avez-vous pu bénéficier d'aménagements lors de votre grossesse à l'université ?

- Oui, le(s)quel(s) ?

- Non

-Avez-vous pu bénéficier d'aménagements à l'université une fois votre/vos enfant(s) né(s) ?

- Oui, le(s)quel(s)
- Non

-Pendant votre grossesse (ou celle de votre partenaire) avez-vous ressenti des changements de comportements à votre égard ?

	Comportements « positifs »	Comportements « négatifs »
De la part des autres étudiants	• Oui totalement • Quelques fois • Pas vraiment • Pas du tout	• Oui totalement • Quelques fois • Pas vraiment • Pas du tout
De la part des enseignants	• Oui totalement • Quelques fois • Pas vraiment • Pas du tout	• Oui totalement • Quelques fois • Pas vraiment • Pas du tout
De la part des personnels de l'UP	• Oui totalement • Quelques fois • Pas vraiment • Pas du tout	• Oui totalement • Quelques fois • Pas vraiment • Pas du tout

Expliquez ou donnez des exemples

-Comment votre rôle de parent a-t-il complexifié votre vie d'étudiant ? Choisissez 3 items.

- Conditions financières
- Conditions matérielles
- Logement
- Indépendance/ autonomie
- Regard des autres
- Organisation
- Fatigue/stress
- Manque d'informations sur les droits des étudiants-parents
- Difficultés à s'impliquer dans son rôle d'étudiant
- Difficultés à s'impliquer dans son rôle de parent
- Loisirs / sorties
- Vie étudiante
- Révisions
- Garde d'enfants

Autres

- Comment votre statut a-t-il complexifié votre vie familiale ? Choisissez 3 items.

- Conditions financières
- Conditions matérielles
- Logement
- Indépendance/ autonomie
- Regard des autres
- Organisation
- Fatigue/stress
- Manque d'informations sur les droits des étudiants-parents
- Difficultés à s'impliquer dans son rôle d'étudiant
- Difficultés à s'impliquer dans son rôle de parent
- Loisirs / sorties
- Vie étudiante
- Révisons
- Garde d'enfants

Autres

-> Concernant ces problématiques auxquelles vous avez dû faire face, avez-vous pu trouver des solutions, du soutien ? si oui, lesquels ?

-En quelques mots, pouvez-vous décrire votre journée type en tant que parent et étudiant.

Rédaction

-Depuis l'arrivée de votre/vos enfant(s), vis-à-vis de vos études, vous vous sentez :

- Plus motivé(e)
- Moins motivé(e)
- Motivation inchangée

-**Selon vous, le fait de devenir parent pendant vos études supérieures a-t-il eu une influence sur la mise en place du lien avec votre enfant ?**

- Oui, positivement
- Oui, négativement
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Non

Souhaitez-vous illustrer votre réponse ?

-Avez-vous eu recours à des aides ou accompagnements spécialisés ?

	Pendant la grossesse	Après la naissance
Aides financières		
Aides sociales		
Accompagnement psycholo-gique		
Accompagnement familial		
Autres (à préciser)		

-Avez-vous déjà fait appel à des intervenants de l'UP tels que la médecine préventive ou le CROUS ?

	Pendant la grossesse	Après la naissance
Assistantes sociales		
Psychologues		
Sages-femmes		
Médecins Généralistes		
Gynécologues		
Addictologues		
Infirmières		

-Avez-vous eu des informations indiquant vers qui vous pouviez vous tourner à l'UP pour vous soutenir dans votre rôle parental ?

Si oui, où avez-vous trouvé ces informations ?

-Avez-vous des choses à rajouter ? Des suggestions ?

Summary

Introduction : The proportion of parenting students in France and in the rest of the world is going to increase, because of the lifelong learning. In Poitiers, at the beginning of the 2017 school year there were 712 people who declared to have parental responsabilities. The aim of this study is to define the knowledge of the childless students about the parenting-studying situation and to compare it with the actual issues that parenting students are facing.

Methods : An observational, descriptive, quantitative and monocentric survey realised in the University of Poitiers by sending questionnaires by email to all the students enrolled in the University of Poitiers at the beginning of the 2019 school year. The data was collected between november 2019 and January 2020.

Results : 21,7% of the childless students think that arrangements are possible during the pregnancy and 32,6% when the child is born. The main negative~~s~~ aspects according to them are the tiredness and the lack of time for the studies, and the main obstacles are the financial situation and the child care. Regarding the parenting students, 12,6% of them had to stop their studies during the pregnancy and 7,8% when the child was born. 84,5% said that they could not have specific arrangements. The most challenging issues of the parenting student status are the tiredness, the stress, the organisation and the financial situation.

Conclusion : In the University of Poitiers, the students describe an important lack of knowledge and information about the possible arragements. For the childess students, the main negative aspects about the parenting-studying situation are the tiredness and the lake of time for the studies. Regarding the parenting students, the majority of them declared that they could not have specific arrangements. The most challenging issues of the parenting student status are the tiredness, the stress, the organisation and the financial situation.

Key words : student, parent, university, parenting-student, University of Poitiers

Résumé

Introduction : Dans le monde et en France, le nombre de parents poursuivant des études risque de croître avec le rehaussement des exigences de scolarisation et la valorisation de la formation tout au long de la vie. A Poitiers, à la rentrée 2017, 712 étudiant(e)s de l'Université de Poitiers ont déclaré avoir un ou plusieurs enfants. Cette étude a pour but de définir les connaissances des étudiants non-parents sur le double statut d'étudiant parent pour les confronter aux problématiques rencontrées par les étudiants ayant des responsabilités parentales

Méthode : C'est une étude observationnelle, descriptive, quantitative et monocentrique au sein de l'Université de Poitiers par diffusion de questionnaires à tous les étudiants inscrits à l'université de Poitiers pour la rentrée scolaire 2019 via la boîte mail universitaire. Le recueil des données s'est effectué au cours de l'année scolaire 2019/2020 de novembre 2019 jusqu'en janvier 2020 sans relance.

Résultats : 21,7% des étudiants non parents pensent que des aménagements sont possibles pendant la grossesse ainsi que 32,6% une fois l'enfant né. Les principaux aspects négatifs selon les étudiants non parents sont la fatigue et le manque de disponibilité pour les études et les principaux freins sont : la situation financière et la question de la garde d'enfants. Concernant les étudiants parents, 12,6% d'entre eux ont dû interrompre leurs études lors de la grossesse et 7,8% une fois l'enfant né. 84,5% disent ne pas avoir pu bénéficier d'aménagements spécifiques liés au double statut. Les 3 principaux points qui complexifient leurs rôles de parent et d'étudiant sont : la fatigue et le stress ainsi que l'organisation et les conditions financières.

Conclusion : Au sein de l'Université de Poitiers, les étudiants décrivent généralement un manque de connaissances et d'information sur les aides possibles. Les principaux aspects négatifs inhérent à ce double statut selon les étudiants non parents sont la fatigue et le manque de disponibilité pour les études. Concernant les étudiants parents, la majorité disent ne pas avoir pu bénéficier d'aménagements spécifiques liés au statut de parent-étudiant. Les principaux points qui complexifient leurs rôles de parent et d'étudiant sont : la fatigue et le stress ainsi que l'organisation et les conditions financières.

Mots-clés : étudiant, parents, université, parent-étudiant, Université de Poitiers.